

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
19 JANVIER 2016 – FOURNOLS
COMPTE-RENDU

Présents : Mmes. GOURBEYRE. GIRON. DUTOUR. RENAUDIAS. REBORD. DESGEORGES et MM. CHARMOIS. POUGET Jacques. LAFONT. GENESTIER. COURTINE. CHAUVET. MERY. CHANTELAUZE. POUGET Jean-Philip. LACK. HERITIER. RODIER. COUPAT. HOENNER. ROMEAS. PAULET Jean-Yves.

22 Présents sur 27 délégués

🔗 Ajout d'un point à l'ordre du jour

Monsieur Le Président propose de rajouter le point « Contrat territorial de lecture » à l'ordre du jour. Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

🔗 Délégations du Président

Monsieur Le Président informe l'Assemblée de la signature d'une ligne de trésorerie à hauteur de 100 000€ pour une durée de 3 mois.

🔗 Débat d'orientation budgétaire

Monsieur Le Président présente à l'Assemblée un tableau reprenant tous les projets qui entraînent une inscription budgétaire :

PROJET AVEC INSCRIPTION BUDGETAIRE	COUT ESTIMATIF PROJET	AUTOFINANCEMENT
Subventions PLH	18 500	18500
Voie Romaine	68 839	13 368
Appel à projet bio	17 157	1 718
Véhicule électrique portage	30 000	4 740
Vélos et vélos électriques	25 000	5 000
Pistes cyclables	30 000	6 000
Rénovation thermique multiple Bertignat	30 000	6 000
rénovation thermique multiple Ste Catherine	2 500	500
substitution électrique gendarmerie St Amant	70 000	14 000
substitution électrique gendarmerie St Germain	35 000	7 000
Campagne de détection des points noirs thermiques dans les bourgs	15 000	3 000
achat imprimante 3 D	4 500	900
achat d'un broyeur de végétaux	25 000	5 000
étude équipement numérique écoles	10 000	2 000
équipement numérique écoles	150 000	30 000
Etude MSAP	25 000	5 000

Etude méthanisation	30 000	6 000
Porte garage CCHL	3 000	3 000
TOTAL	589 496	131 729

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée qu'un certain nombre de projets, au stade de l'étude, n'engendreront pas d'inscription budgétaire en 2016.

- Plan d'eau de Fournols
- Voiries forestières
- Logements de Chambon : installation de poêles à granulés
- Recrutement d'un maître d'œuvre global sur les projets TEPCV de la Communauté de Communes (territoires à énergies positives)

🔗 Contrat territorial de lecture

Madame Giron informe l'assemblée de l'émergence de contrats territoriaux de lecture dont le but est, notamment, de faire émerger des partenariats locaux pour le développement de la lecture en zone rurale. Pour les médiathèques du Haut-Livradois, le projet réside dans le recrutement d'un contrat aidé afin d'accélérer le développement numérique du territoire. La réalisation de ce projet est conditionnée au partenariat de la communauté de communes. Il est proposé de conventionner avec les MHL et la DRAC en fléchant 18 000€ de la subvention annuelle sur le développement numérique.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité, donne un accord de principe pour que la communauté de communes du Haut-Livradois soutienne le contrat territoire lecture porté par les médiathèques du Haut-Livradois et conventionne conjointement à ces dernières avec la DRAC.

🔗 CDD, mission accessibilité

Monsieur Le Président rappelle que le contrat de Jessica Mathey, recrutée pour réaliser les diagnostics relatif à la mise en accessibilité des bâtiments communaux et intercommunaux arrive à échéance le 19 février prochain. Pour lui permettre de terminer sa mission dans de bonnes conditions et d'accompagner les communes dans le remplissage et le dépôt du CERFA, il est proposé de prolonger sa mission jusqu'au 31 mars 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité

- Décide de prolonger la mission accessibilité jusqu'au 31 mars 2016
- De reporter la fin du contrat de Mme Mathey au 31 mars 2016
- D'inscrire au budget, chapitre 012, les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi.

🔗 Critères des entretiens professionnels

Monsieur le Président soumet à la validation de l'Assemblée une grille de critères permettant de conduire les entretiens professionnels.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, par une abstention et 21 voix pour

- Valide la grille de critères des entretiens professionnels
- Charge monsieur le Président d'accomplir les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération

🔗 Renouvellement de la convention AAPPMA

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité

- Décide de renouveler la convention avec l'AAPPMA avec les mêmes modalités de fonctionnement qu'en 2015 ;
- Charge Monsieur le Président d'accomplir les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

🔗 Virements du budget principal vers les budgets annexes

a) Portage de repas

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité, décide de procéder à un virement de 27 305€ (vingt-sept mille trois cent cinq euros) du budget principal au budget annexe « portage de repas ».

b) Immobilier professionnel

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité décide de procéder à un virement de 174 500€ (cent soixante-quatorze mille cinq cents euros) du budget principal au budget annexe « immobilier professionnel ».

🔗 Questions diverses

- **Recensement des besoins en autorisations de conduite et/ou habilitation électrique**
- **Fête CCHL 2016**
- **Atelier de découpe**
- **Proposition de commande groupée pour l'achat du matériel de mise en accessibilité des bâtiments publics**